

Procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2016 sous la présidence de monsieur Lee Patterson

Étaient présents: Pierre Morin, Pierre Fortier, François Paré, Donald O'Hara, Alan Eastley et Lee Patterson

Étaient absents : Jessica Adams

Était également présent: Tommy Cioc, inspecteur en environnement

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 17h04

16-029

2. Modification(s) à l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts est proposée par monsieur Pierre Morin et appuyée par monsieur François Paré.

16-030

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 juillet 2016

L'adoption du procès-verbal de la réunion du 18 juillet 2016 est proposée par Allan Eastley et appuyée par Pierre Fortier.

4. Suivi des dernières réunions

Lors de la réunion précédente, il avait été question de créer une grille de suivi des différents dossiers relatifs au comité. Il a été convenu que monsieur Cioc allait travailler là-dessus afin de le soumettre au comité.

5. Plan de communication

En l'absence de Jessica Adams, monsieur Patterson a demandé aux membres présents de voir à créer du contenu de sensibilisation.

Le comité a donc décidé de développer du contenu au niveau des milieux humides et la gestion des eaux pluviales.

Monsieur Fortier contribuera au niveau des milieux humides et monsieur O'Hara quant à lui travaillera sur la gestion des eaux pluviales.

Parallèlement, la ville a mis en œuvre un programme de caractérisation des gouttières en périmètre urbain attenant au Lac-Brome. De la sensibilisation citoyenne est également à prévoir pour ce volet. Le bilan de cette caractérisation sera soumis au comité dès qu'il sera prêt.

6. Suivi des passerelles sur le sentier Quilliams et Foster

Monsieur Cioc a fait le bilan du projet et annoncé aux membres que le projet allait bon train. Les pieux prévus dans le littoral sont installés, les pieux en rive seront finalisés incessamment. L'implantation des passerelles sera effectuée en période de gel, soit cet hiver. Tout porte à croire que les passerelles seront finalisées avant le printemps 2017.

7. Retour sur la consultation publique

Monsieur Patterson a fait un bref retour sur la consultation publique plus particulièrement quant aux déceptions de certains citoyens eu égard à certains éléments relatifs à l'abattage d'arbres. La ville a modulé sa réglementation pour assurer la concordance avec la MRC.

Monsieur Patterson a également mentionné que les recommandations du comité d'environnement a permis de bonifier les dispositions relatives aux milieux humides. Monsieur Cioc a renchéri en mentionnant que les nouvelles dispositions sont les suivantes :

L'article 87 de ce règlement de zonage, concernant les milieux humides et zones écologiques, est modifié comme suit :

- a) En ajoutant dans le titre, après le mot « écologiques », les mots « identifiées »;
- b) Dans le 1^{er} alinéa, en remplaçant les paragraphes 1^o et 2^o par le paragraphe suivant :

« 1^o Les travaux dans les milieux humides isolés ou dans les milieux humides ayant un lien hydrologique de surface avec un cours d'eau ou un lac, pourvu que les deux conditions suivantes soient respectées :

- a) une étude sur la valeur écologique du milieu humide, fait par un professionnel ou technologue habilité à le faire, vienne démontrer que le milieu humide présente une valeur écologique négligeable ou faible (les critères doivent être basés sur le Guide d'élaboration d'un plan de conservation des milieux humides du MDDEP (Joly, et al ., 2008);
- b) et qu' une autorisation soit obtenue en vertu de la Loi sur

la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).;

Monsieur Morin a demandé à connaître ce qui était arrivé au PIIA-6. Monsieur Patterson a expliqué que le conseil avait décidé d'abolir le PIIA-6 car les projets étaient bien encadrés par l'ensemble des dispositions règlementaires actuelles.

8. Plan d'action

Monsieur Cioc a remis aux membres les documents de travail concernant la mise en œuvre d'un plan d'action environnementale. Les membres en feront la lecture et ce sujet sera discuté davantage à la prochaine rencontre. L'objectif est de proposer un plan d'action qui prend en compte l'historique environnemental de la ville, la planification stratégique du présent conseil afin de permettre d'en assurer la mise en œuvre.

9. Climat municipalités

Monsieur Cioc a expliqué que la ville avait adopté une résolution à l'effet qu'elle s'engageait à diminuer les gaz à effet de serre du secteur municipal tel que présenté au plan d'action préparé par la firme Enviro accès.

Les membres feront la lecture du plan d'action et discuterons de ce dossier lors d'une prochaine rencontre.

Monsieur Cioc a également mentionné qu'il serait pertinent de voir à mettre en œuvre un plan d'adaptation aux changements climatiques. En effet, les fortes précipitations de plus en plus fréquentes causées par les changements climatiques altèrent les infrastructures municipales. La ville aurait intérêt à mettre en œuvre des stratégies d'adaptation afin de limiter les coûts liés à la réparation des infrastructures et également limiter les problématiques d'érosion des sols causés par ces coups d'eau.

10. Travaux dans un cours d'eau secteur Bondville

Monsieur Cioc a présenté le projet aux membres et expliqué la nature de celui-ci. Ce projet requiert d'être soumis à la MRC ainsi qu'au MDDELCC. Une résolution municipale doit-être adoptée afin de permettre la réalisation des ces travaux.

Les membres ont pris acte du présent projet et appui à majorité

sa réalisation, car les travaux seront clairement bénéfiques pour le lac.

11. VARIA

- Gestion des eaux pluviales.

Monsieur O'Hara a soulevé l'importance de travailler en amont des problèmes. Par exemple, il se questionnait au niveau d'un projet observé dans le secteur Bondville. Selon lui, un garage a été construit et les propriétaires ont imperméabilisé la totalité du terrain résiduel. Ce genre de pratique est inacceptable et va à l'encontre des dispositions adoptées par la ville. Monsieur O'Hara suggère que la ville sensibilise davantage les citoyens au moment même du dépôt de leurs demandes de permis.

Il est important que la ville puisse mettre des efforts sur un plan de gestion des eaux pluviales sur son territoire afin de limiter la dispersion des particules sédimentaire.

12. Prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le 17 octobre 2016 à 17:00 au centre communautaire.

16-031

13. Levée de l'assemblée

La levée de la réunion est proposée par Lee Patterson à 18h35.

Lee Patterson, Président

Tommy Cioc, secrétaire